



## 17 % des inscrits n'ont pas voté au printemps 2017

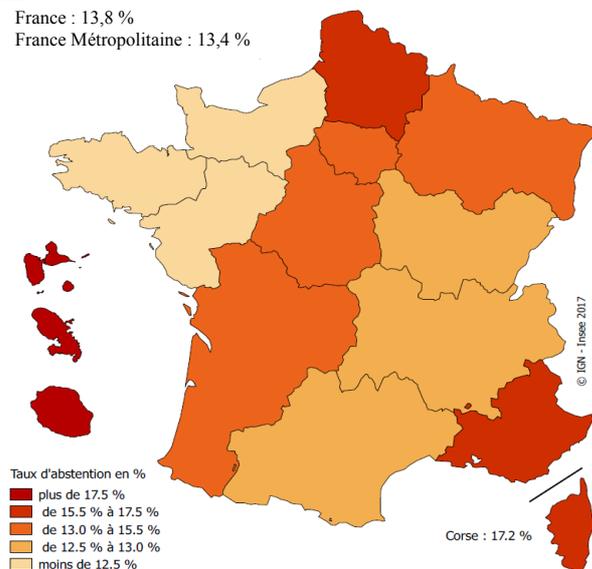
**A**ux élections du printemps 2017, la Corse est la région métropolitaine présentant le taux d'inscription le plus bas et l'abstention systématique la plus élevée. Les électeurs corses participent moins aux élections présidentielles que leurs homologues continentaux mais s'impliquent davantage aux législatives. L'abstention est sur l'île comme au niveau national en hausse ces dernières années. La participation des électeurs varie notamment selon leur niveau de vie et de diplôme.

Antoine Luciani, Insee

En 2017, la Corse compte 223 000 inscrits sur les listes électorales, soit 88 % des habitants en capacité de voter (majeurs et de nationalité française). C'est ainsi la région au plus faible taux d'inscription : deux points inférieur à la moyenne métropolitaine.

### 1 Abstention systématique aux élections du printemps 2017

France : 13,8 %  
France Métropolitaine : 13,4 %



Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant en France en 2015 (hors Mayotte)  
Source : Insee, enquête participation électorale 2017

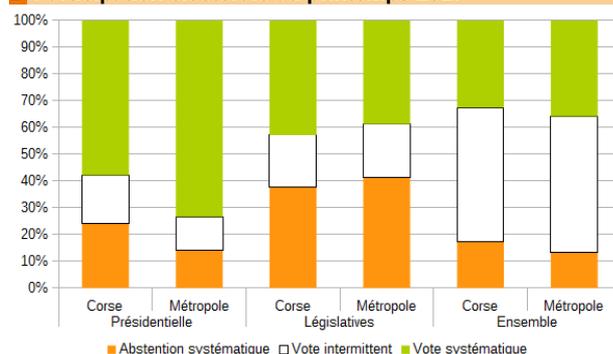
L'abstention systématique des électeurs y est aussi plus fréquente : 17 % des inscrits ne sont pas allés aux urnes aux deux tours des présidentielles et des législatives du printemps 2017 contre 13 % en moyenne métropolitaine (figure 1). Comme sur le continent, un électeur sur deux a voté de manière intermittente. Enfin, 33 % des électeurs ont voté régulièrement contre 36 % au niveau national.

Seule l'outre-mer présente une abstention systématique plus élevée avec 23 % à la Réunion et 38 % en Guyane. La non-participation électorale (non inscription ou abstention systématique) est donc particulièrement marquée en Corse.

### Abstention plus forte qu'en moyenne métropolitaine aux présidentielles, moindre aux législatives

L'abstention varie fortement selon l'élection considérée (figure 2). En Corse, comme en France métropolitaine, elle est nettement plus élevée aux législatives (38 %) qu'aux présidentielles (24 %). Toutefois, l'importance de l'abstention systématique dans la région par rapport au niveau national est liée à la plus faible participation aux présidentielles. En effet, la non-participation aux deux tours des présidentielles est bien plus forte en Corse que sur le continent (+ 10 points). Elle est en revanche inférieure de 3 points à la moyenne métropolitaine pour les législatives. Symétriquement, le vote à chacun des deux tours de la présidentielle en région est plus rare alors qu'il est plus fréquent aux législatives.

### 2 Participation électorale au printemps 2017



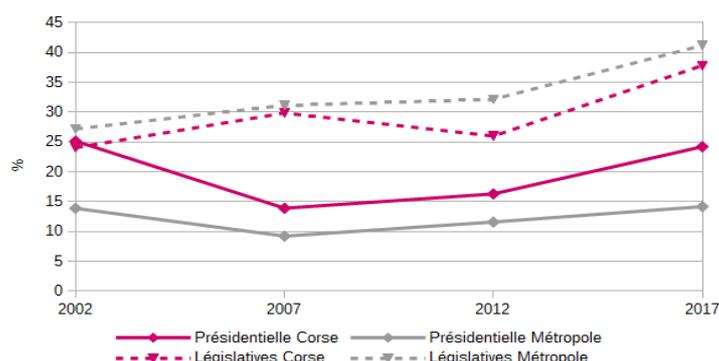
Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant en France métropolitaine en 2015  
Source : Insee, enquête participation électorale 2017

Cette meilleure participation aux élections législatives, où les candidats sont bien ancrés et connus dans leur circonscription, fait ainsi écho à la plus grande mobilisation des insulaires aux élections locales, notamment les municipales.

### L'abstention en hausse

Depuis une trentaine d'années, l'abstention a tendance à croître en France aux différentes élections, à l'exception des présidentielles de 2007. Elle a particulièrement augmenté entre 2012 et 2017 (figure 3). Aux présidentielles, l'abstention aux deux tours en Corse est passée de 16 % à 24 % sur cette période, retrouvant quasiment son niveau record de 2002. En métropole, elle atteint son point le plus haut en 2017 : 14,2 %. Ainsi, la différence entre Corse et continent, qui s'était réduite en 2007 et 2012, est de nouveau marquée en 2017.

#### 3 Abstention aux présidentielles et législatives depuis 2002



Champ : Français inscrits et résidant en France métropolitaine  
Source : Insee, enquêtes participation électorale de 2002 à 2017

Aux législatives, l'absence de vote aux deux tours s'accroît fortement entre 2002 et 2017 en Corse comme en France métropolitaine (+ 14 points). Néanmoins, sur l'ensemble de la période, les insulaires se rendent toujours davantage aux urnes. En particulier, l'abstention était particulièrement basse dans la région en 2012, mais elle repart nettement à la hausse en 2017 (+ 12 points). La spécificité de la participation électorale insulaire reste donc marquée.

### Davantage d'abstention chez les plus défavorisés et les moins diplômés

La participation électorale dépend fortement du niveau de vie, du niveau de diplôme et de l'âge des électeurs.

En Corse comme dans les autres régions, l'abstention décroît avec l'augmentation du niveau de vie.

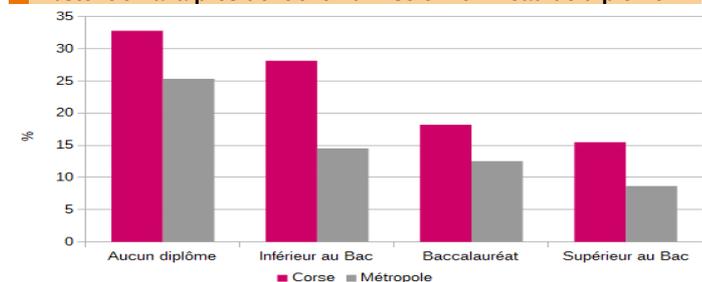
#### Source

L'enquête nationale 2017 de l'Insee sur la participation électorale porte sur les personnes résidant en France (hors Mayotte) et en capacité de voter, c'est-à-dire majeures au 23 avril 2017 et de nationalité française. L'échantillon pour la France a été constitué de telle sorte qu'il soit représentatif au niveau de chacune des régions françaises à l'exception de la Guyane. Le champ couvert diffère légèrement de celui du ministère de l'intérieur, qui fournit les résultats officiels des élections. La participation est rapportée au nombre d'inscrits sur les listes électorales.

À la présidentielle de 2017, 31 % des électeurs aux revenus les plus faibles ne se sont pas déplacés aux urnes, contre 17 % des inscrits aux revenus les plus élevés. Aux législatives, l'abstention atteint 43 % chez les plus défavorisés contre 27 % pour les plus aisés.

Les électeurs s'abstiennent d'autant plus qu'ils sont peu diplômés. En particulier sur l'île, la non-participation à la présidentielle atteint 33 % parmi les non diplômés contre 15,5 % chez les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat (figure 4).

#### 4 Abstention à la présidentielle 2017 selon le niveau de diplôme

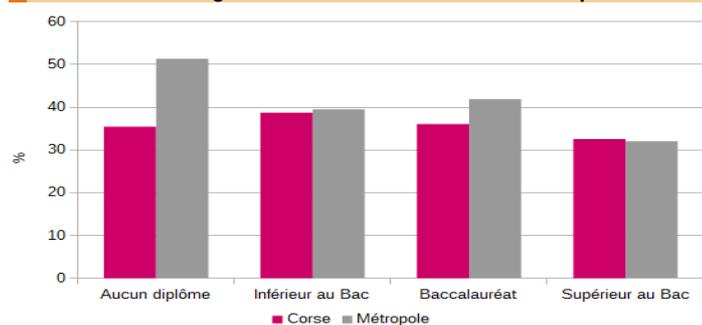


Champ : Français de 25 ans ou plus inscrits en France en 2017 et résidant en France métropolitaine en 2015

Source : Insee, enquête participation électorale 2017

Cette relation est toutefois moins nette aux législatives : les détenteurs d'un diplôme inférieur au bac s'abstiennent davantage qu'aux présidentielles (39 %) et la différence de participation avec les diplômés post-bac est faible (6 points). En revanche, au niveau national, l'écart de participation reste très important (19 points) entre les non diplômés et les plus diplômés (figure 5).

#### 5 Abstention aux législatives 2017 selon le niveau de diplôme



Champ : Français de 25 ans ou plus inscrits en France en 2017 et résidant en France métropolitaine en 2015

Source : Insee, enquête participation électorale 2017

Enfin, comme au niveau national, la participation tend à augmenter régulièrement avec l'âge pour finalement décroître aux âges les plus élevés.

#### Définitions

L'**abstention systématique** désigne le fait de n'avoir voté à aucune des élections considérées. À l'opposé, le **vote systématique** désigne celui d'avoir voté à tous les tours de chaque élection. Le **vote intermittent** désigne les électeurs ayant voté et s'étant abstenus au moins une fois.

Le **niveau de vie** d'un ménage est son revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation : une unité pour le premier adulte, 0,5 pour chaque personne supplémentaire âgée de 14 ans ou plus et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans. Les ménages sont répartis en quatre parts égales selon leur niveau de vie : les personnes défavorisées sont celles appartenant au quart inférieur tandis que les plus aisées sont celles du quart supérieur.

Insee Corse  
Résidence du Cardo  
rue des Magnolias  
CS 70 907  
20 700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :  
Olivier Léna  
Rédactrice en chef :  
Angela Tirroloni  
ISSN : 2268-1493  
Insee 2017

#### Pour en savoir plus :

- « Participation aux élections présidentielle et législatives 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », Insee première n°1670, octobre 2017
- « Participation électorale : Depuis 2002, de plus en plus d'électeurs ne votent qu'aux deux tours de la présidentielle », Insee première n°1671, octobre 2017
- « Élections de 2017 : 6,5 % des citoyens ont fait une démarche volontaire pour s'inscrire », Insee Focus n°80, mars 2017
- « Participation électorale en 2007 et 2008 », Quant'île n°6, mars 2009

